

Décret du 25 décembre 1945

LE PRESIDENT DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA REPUBLIQUE,

Sur la proposition du ministre des Finances et du ministre des colonies ;

Vu le Sénatus-consulte du 3 mai 1854 ;

Le Conseil d'Etat entendu,

Décète :

Article premier - A compter du 26 décembre 1945, les monnaies libellées en francs des territoires d'Outre-mer suivants : Afrique occidentale française, Afrique équatoriale française, Cameroun, Togo, Côte des Somalis, Madagascar, Réunion, ont une parité de cent francs de ces territoires pour cent soixante-dix francs : ces monnaies constituent le groupe des francs des colonies françaises d'Afrique (franc C.F.A).

Art.2 - A compter du 26 décembre 1945, les monnaies libellées en francs de la Nouvelle-Calédonie, des Nouvelles-Hébrides et des Etablissements français de l'Océanie, ont une parité de cent francs de ces territoires pour deux cent quarante francs : ces monnaies constituent le groupe des francs des colonies françaises du Pacifique (franc C.F.P).

Art. 3 - La monnaie libellée en francs de Saint-Pierre et Miquelon a la même parité, par rapport au franc, que les francs des colonies françaises d'Afrique.

Art. 4 - Le ministre des Finances et le ministre des Colonies sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait à Paris, le 25 décembre 1945

C. DE GAULLE.

Par le Président du Gouvernement provisoire de la République

Le ministre des Finances,

R. PLEVEN.

Le ministre des Colonies,

J. SOUSTELLE.

Source : J.O.A.O.F., n° 2198 du samedi 29 décembre 1945, p. 1097

CONCLUSION

Face à une guerre qu'elles n'ont pas certainement souhaitée, les autorités françaises ont pris une série de mesures dont celles à caractère commercial, financier et monétaire sur la période 1939-1945 en vue de faire face à l' « ennemi » et sauvegarder les intérêts de l' « empire ».

La protection du marché de production et de commercialisation, la mise à contribution et le renforcement de la législation en matière financière, puis la maîtrise de l'appareil monétaire contribuent respectivement de manière significative à la résistance, même si ces mesures ont connu parfois des difficultés dans leur application. La production a connu une expansion dans son ensemble. En outre le caractère protectionniste des dispositions commerciales et financières a permis à la France de préserver son « empire » malgré des attermoissements constatés sous l'occupation allemande. La maîtrise de l'appareil monétaire a consacré la dépendance monétaire des colonies à l'égard de la métropole et l'intégration économique métropole - territoires d'Outre-mer.

Toutes les dispositions prises ont finalement permis à la France colonisatrice de renforcer son hégémonie et de consolider son pouvoir économique, financier et monétaire même dans une perspective postcoloniale.

BIBLIOGRAPHIQUE

A- Les sources

- 1- Journal officiel de l'Afrique occidentale française (J.O.A.O.F.), n° 2186 du 10 octobre 1945, pp. 819-838
- 2- J.O.A.O.F., n° 2187 du 13 octobre 1945, pp. 842-843
- 3- J.O.A.O.F., n°2189 du 27 octobre 1945, pp. 882-897
- 4- J.O.A.O.F., n°2198 du samedi 29 décembre 1945, pp. 1096-1097
- 5- J.O.A.O.F., n°2780 du samedi 13 août 1955, pp. 1354-1370
- 6- Journal Officiel de la Côte d'Ivoire (J.O.C.I.), n°4 du 28 février 1939, pp. 178-182
- 7- J.O.C.I., n°21 du 30 septembre 1939, pp. 892-918
- 8- J.O.C.I., n°22 du 15 octobre 1939, p. 941
- 9- J.O.C.I., n°25 du 30 novembre 1939, pp. 1102-1103 et 1126-1127
- 10- J.O.C.I., n°26 du 15 décembre 1939, p. 1145
- 11- J.O.C.I., n°2228 du samedi 1^{er} juin 1946, p. 725

B- Les ouvrages et autres documents

AFANA (O.), *L'économie de l'Ouest-africain. Perspective de développement*, Paris,

- Maspero, 1966, 257p.
- AMIN (S.), *L'Afrique de l'Ouest bloquée. L'économie politique de la colonisation. 1880-1970*, Paris, Editions de Minuit, 1971, 322p.
- BENOIST (J.-R. de), *L'Afrique occidentale française de 1944 à 1960*, Dakar, les Nouvelles Editions Africaines, 1982,617p.
- CAPET (M.), *Traité d'économie tropicale. Les économies d'AOF*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1958,348p.
- GOLE (K.A.), *Contribution à l'Histoire financière et monétaire de l'A.O.F. de 1945 à 1962*, Mémoire de Maîtrise, Abidjan, U.N.C.I.- Département d'Histoire, 1994, 342 p.
- GOLE (K.A.), *Zone franc et intégration régionale ouest- africaine. 1960-1994*, Thèse unique de Doctorat, Abidjan, Université de Cocody- Département d'Histoire, 2008, 767 p.
- GBAGBO (L.), *Côte d'Ivoire. Economie et société à la veille de L'indépendance (1940-1960)*, Paris, L'Harmattan, 1982, 212p.
- GRAH MEL (F.), *Félix Houphouët- Boigny. La fin et la suite*, Abidjan, Les Editions du CERAP/ Paris, Karthala, 2010, 614p
- LEDUC (M.), *Les institutions monétaires africaines. Pays francophones*, Paris, Editions A. Pedone, 1965, 397 p.
- MANUEL *Histoire- Géographie 3è*, Paris, Hatier, 1999, 192 p.
- NEURRISSE (A.), *Le Franc CFA*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 1987, 275 p.
- SURET-CANALE (J.), *Afrique noire occidentale et centrale .T.2. L'ère coloniale 1900-1945*, Editions Sociales, 1964,638 p.
- SURET-CANALE (J.), *Afrique noire. T.3, de la colonisation aux indépendances (1945-1969)*, Paris, Editions Sociales, 1972,430p.
- UNESCO, *Histoire générale de l'Afrique. L'Afrique et la seconde guerre mondiale*, Paris, UNESCO, 1985,165p.